

### **BILAN DE LA PREMIERE TRANCHE: 2018-2020 et PERSPECTIVES**

Projet soutenu par le Plan Pastoral Territorial de Tarentaise porté par l'Association Pays de Tarentaise Vanoise et bénéficiant de subventions de la Région AuRA et de subventions européennes (Fond Européen Agricole pour le Développement Rural)







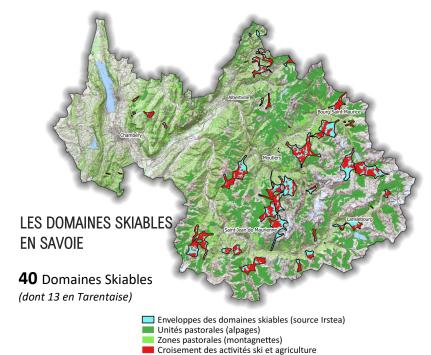


## DOMAINES SKIABLES ET ESPACES PASTORAUX : UNE HISTOIRE COMMUNE

LES ESPACES PASTORAUX EN SAVOIE

**134 000 ha** d'alpages (dont 57 000 ha en Tarentaise)

**21 000 ha** de montagnettes (dont 7 000 ha en Tarentaise)





59 000 ha concernés par les deux activités 38%

(dont 31 500 ha sur la Tarentaise soit 49%)

262 alpages et 59 zones pastorales

176 exploitations et 32 GP

(dont 80 exploitations et 21 GP sur la Tarentaise)



Historiquement, une part importante des agriculteurs savoyards travaillaient l'hiver sur les stations de ski. Cette double activité tend à décroître mais est toujours présente.

## **CONSTATS**

2014, signature d'une **CHARTE DE COOPERATION** pour favoriser la coexistence des activités d'aménagement des domaines skiables et des activités agricoles en montagne entre Domaines Skiables de France (DSF) et l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agricultures (APCA). Pour appliquer les principes de la charte sur le terrain, un guide technique intitulé «Sous la neige, les alpages» est réalisé.

Cependant, les remontées de terrain montrent :

- une méconnaissance de la charte et du guide technique,
- que les coopérations entre les gestionnaires de DS et les agriculteurs existent mais ne sont pas systématiques. Elles semblent être une affaire d'Hommes et de sensibilités.

Dans un même temps, l'activité VTT se développe sur les territoires montagnards depuis quelques années. Cette activité nécessite elle aussi des aménagements et le risque de conflit d'usage est accru puisque l'activité se déroule en même temps que la période pastorale.



## **NOTRE PROJET**

Partant de ce constat, en 2018, soutenue par le comité de pilotage du Plan Pastoral Territorial de Tarentaise, la Société d'Economie Alpestre de Savoie s'est engagée dans **UNE ACTION DE MEDIATION** d'envergure sur le territoire de Tarentaise **afin de faire mieux prendre en compte la question pastorale dans les projets liés à l'activité ski et à l'activité VTT.** Elle y associe DSF Savoie.

L'objectif est d'être au plus près du niveau opérationnel pour systématiser la concertation, favoriser la coconstruction et engager des compromis et des synergies.

## **METHODE: 3 ETAPES**



**ETAPE 1 :** Rencontrer les domaines skiables et les acteurs de l'activité VTT pour **APPRENDRE A SE CONNAITRE,** comprendre et évaluer le contexte local (gouvernance des activités ski et VTT, niveau de dialogue,...). Le dialogue est la première étape vers la construction de solutions partagées.

A l'issue de cette étape, les domaines skiable et acteurs VTT, nous indiquent s'ils souhaitent passer à l'étape suivante (poursuite ou arrêt de l'action sur le territoire).



**ETAPE 2 :** Créer **UN ESPACE DE DIALOGUE COMMUN** (ski / VTT / alpagistes) par des réunions annuelles pour nouer le dialogue, évoquer les attentes de chacun, présenter les projets en amont, envisager des synergies et organiser les travaux et les activités de l'année en cours.

A l'issue de cette étape, les réunions de concertation s'organisent en routine et avec le temps, la concertation doit devenir un réflexe.



**ETAPE 3 :** Organiser des **RENCONTRES ANNUELLES DE MUTUALISATION** « acteurs ski et VTT / SEA » sur une thématique commune et s'enrichir des expériences de chaque territoire.

A l'issue de cette étape, la logique de réseau est engagée et permet aux acteurs du réseau de développer une culture commune et de bénéficier des avancées des territoires hôtes .

Ce projet, au-delà des 3 étapes identifiées, sera aussi l'occasion pour la SEA, les domaines skiables et les acteurs rencontrés d'imaginer, de tester et de mettre en œuvre d'autres actions en parallèle et complémentaires.

## **CALENDRIER**

**ETAPE 1**: APPRENDRE A SE CONNAITRE « acteurs

ski et VTT / SEA »

ETAPE 2: ESPACE DE DIALOGUE COMMUN « acteurs ski et VTT / alpagistes / SEA »

**Etape 3**: RENCONTRE MU-TUALISATION « acteurs ski

2018 2019 2020



## PREMIERS RÉSULTATS: EN CHIFFRES

ETAPE 1 : APPRENDRE A SE CONNAITRE (premiers contacts acteurs ski, VTT et SEA )

domaines skiables rencontrés par la SEA

Valmorel, La Rosière, Les Ménuires, Valthorens, Méribel alpina, Méribel Mottaret, La Plagne, Les Arcs, Val d'Isère

/13 + 2 DS hors Tarentaise, sur les Domaines Skiables des référents de section DSF : Les Saisies (Beaufortain) et Val Cenis (Maurienne)

organisent des réunions annuelles avec les alpagistes

concernant le ski, réunion sous l'impulsion du gestionnaire ou de la commune.

seulement organisent ce même type de réunion concernant l'activité VTT.

domaines skiables ont souhaité poursuivre le travail pour accroître ou consolider leurs liens avec les alpagistes de leur territoire. 1 domaine skiable n'a pas souhaité continuer sur cette action et considère que leur fonctionnement local avec les alpagistes convient.



## ETAPE 2 : DIALOGUE COMMUN (réunions annuelles « acteurs ski, vtt / alpagistes / SEA )

La SEA a participé à :

réunions annuelles déjà en place, sur 2 domaines skiables.

La SEA a organisé:

réunions annuelles sur domaines skiables qui ont permis:

- d'établir du lien entre les gestionnaires d'activités ski, VTT et 13 alpagistes,
- de mettre en place des outils facilitant les échanges (feuilles de contact, carte de localisation...).

Pour cette première phase, les domaines skiables volontaires ont été privilégiés. Sur certains d'entres eux, les souhaits de poursuite de l'action ne se sont pas encore concrétisés pour des questions de calendrier, de manque de retours aux sollicitations ou de contexte local compliqué.





## ETAPE 3 : RENCONTRE DE MUTUALISATION « ACTEURS SKI,VTT / SEA »

En projet pour le printemps 2020, aux Saisies, sur la thématique du partage de l'eau.

## PREMIERS RÉSULTAS: ACTIVITÉ SKI ET PASTORALISME



### LE SOL ET LES RESSOURCES PASTORALES

**RECONSTITUTION DU SOI** 

Des progrès semblent avoir été effectués ces dernières années sur les techniques de terrassement en elles-mêmes puis de reconstitution du sol : stockage de la terre végétale, amendements via l'apport de fumier (La Rosière, La Plagne, Les Arcs...) et apports de composts de déchets verts (Les Arcs), apport de boues des stations d'épuration.

D'autre part pour la création ou l'extension de retenues collinaires, la perte de surface est définitive et bien souvent non négligeable, cette perte n'est pas toujours prise en compte et très rarement compensée en termes de qualité et quantité d'herbe.

#### DES CONSEQUENCES DIFFERENTES SELON LE POTENTIEL FOURRAGER INITIAL

Des progrès ont aussi été réalisés sur la revégétalisation des surfaces ayant fait l'objet de travaux : les DS tendent dans l'ensemble vers une utilisation de semences plus locales. Des études sont notamment en cours dans le cadre du projet SEM'LESALPES pour lequel Les Arcs, La Plagne et Courchevel font partis des sites pilotes. Cependant, la filière actuelle de semences locales n'est pas en mesure de fournir des quantités de semences locales suffisantes pour tous les domaines skiables demandeurs.

Sur le moyen ou le long terme, les alpagistes rencontrés semblent s'y retrouver en termes de qualité et quantité de ressources fourragères retrouvées à l'exception des sites laitiers à haute productivité (subalpin) et pour lesquels les enjeux économiques sont majeurs.

Sur certains territoires (étage alpin), les gestionnaires de DS aménagent de nouvelles pistes dans des secteurs auparavant très pauvres (pierriers...), ce qui permet un gain de surfaces en herbe pour les éleveurs. La réelle problématique persistante est le maintien dans le temps de surfaces fourragères de qualité et en quantité comparable à l'état initial sur ces surfaces revégétalisées, ceci nécessité des un suivi et une conduite dans le temps (apport de fumier nécessaire, ...).

Au-delà des travaux liés strictement au ski (aménagement de piste, création de retenue collinaire, création de remontées mécaniques...), les projets d'aménagement immobiliers des stations peuvent engendrer des impacts sur l'activité pastorale. En effet, ces travaux nécessitent l'évacuation de gros volumes de matériaux (plusieurs dizaines de milliers de mètres cube). Pour éviter la descente en décharge, ces matériaux sont régulièrement déposés sur des surfaces pastorales entrainant une perte conséquente de surface pour les alpagistes. Un travail en amont est nécessaire pour limiter l'impact sur l'activité pastorale (choix des sites, méthode, restauration du sol).

PERSPECTIVES Le sujet de la reconstitution du sol et de la revégétalisation suite aux travaux sera développé en 2ème tranche pour accompagner d'avantage les DS (fiches outils, journées tranche d'échanges...).

Les impacts des activités ski et VTT sur l'agriculture semblent d'autant plus forts que les **enjeux pastoraux** sont forts : production de lait, pression foncière importante, surfaces pastorales de qualité (montagnette et subalpin). Une attention toute particulière devra être portée sur les territoires concernés par ces forts enjeux pour que chacun s'y retrouve.

#### RESSOURCES EN EAU ET ABREUVEMENT

Les enjeux liés à l'eau sont importants que ce soit pour les gestionnaires de DS ou pour les alpagistes. C'est sur cette thématique que les coconstructions sont les plus courantes : double usage des aménagements, mise en place de tuyaux pour les agriculteurs en même temps que fouilles de tranchées pour les canons à neige, branchement sur les réseaux (Les Arcs, La Plagne,

Les Saisies, Valcenis, La Rosière... ). Mais l'anticipation n'est pas toujours optimale, le cadre en devient contraint pour les alpagistes (localisation, calendrier). Ces échanges en amont n'engendrent pas forcément des contraintes plus importantes pour le DS et permettent parfois de trouver des solutions de coopération simples bénéficiant aussi aux alpagistes.

LES SAISIES

Lors de la création de la retenue de la Péchette, en parallèle du réseau de canons à neige, 3 km de réseau d'alimentation en eau des troupeaux ont été installés avec des regards de piquage au bénéfice de 4 alpages. La commune a fourni les tuyaux et le domaine skiable a procédé à la mise en place.



### RÉOUVERTURE ET ENTRETIEN DES MILIEUX

La problématique de la fermeture des milieux est partagée puisqu'elle dégrade les pistes de ski et entraine une perte de ressources fourragères pour les éleveurs. La gestion de l'embroussaillement fait parfois l'objet de coopérations.

VAL CENIS

Une réunion annuelle de concertation
est organisée chaque année par la SEM
du Mont Cenis et le GIDA de Haut-Maurienne entre les acteurs du
ski et du VTT et les représentants des agriculteurs locaux. De plus
chaque année, la SEM dédie un budget pour les travaux
(débroussaillage principalement) pour les agriculteurs, le GIDA
propose un programme de travaux construit avec les agriculteurs
sur lequel la SEM s'appuie pour réaliser les travaux.

LES ARCS

Au départ du projet, un alpagiste a employé une personne pour faire du débroussaillage, cette embauche a alors été aidée financièrement par le domaine skiable (ADS); aujourd'hui, une personne salariée d'ADS est dédiée au débroussaillage sur les pistes de ski après le passage des animaux.

### **LOGEMENT**

Les Domaines Skiables sont dotés de nombreux locaux et logements non utilisées en période estivale. Certains gestionnaires de DS les mettent à disposition des alpagistes l'été pour leur permettre de se loger dans des conditions correctes au plus près des troupeaux (Méribel Mottaret pour le troupeau ovin...)



## PREMIERS RÉSULTAS: ACTIVITÉ VTT ET PASTORALISME



Les **situations sont très différentes** entre les territoires en fonction de l'ancienneté de l'activité, du portage de celle-ci (commune, intercommunalité, ...), de la fréquentation touristique et de l'accompagnement ou non par des bureaux d'études spécialisés.

## **UNE ACTIVITÉ QUI SE STRUCTURE**

Les premières créations de pistes de descente VTT en Tarentaise semblent avoir été peu concertées entrainant des pertes en ressources pastorales pour les éleveurs (accès à l'eau qui devient impossible, découpage des parcs de pâturage du au passage d'une piste entrainant des secteurs non pâturables, etc.)

et des conflits d'usage entre ces deux activités.

Cependant, le travail de concertation mis en place au fil des années par les gestionnaires d'activités VTT et certains bureaux d'études, spécialisés dans le développement du VTT, est à souligner et à déployer.

De plus, pour faciliter le multi-usage sur les alpages, sur certains territoires (La Plagne, Méribel, Valmorel, Les Saisies...), les **bikepatrols** (en charge de l'entretien des pistes et sentiers VTT) prennent en charge le travail supplémentaire de mise en place et



de déplacement de clôtures ou encore de mise en place de passages canadiens. Par exemple, aux Saisies, en 2019, avec la création d'une nouvelle piste de descente parcourant en partie un alpage, 5 bikepatrols ont été recrutés en plus sur la période estivale. Les investissements supplémentaires en matériels sont généralement supportés par les gestionnaires de l'activité VTT.

### DES POINTS D'AMÉLIORATION

La structuration des acteurs VTT est encore floue sur bon nombre de territoires, ce qui engendre des difficultés de communication entre les acteurs.

La concertation avec les alpagistes en amont des projets VTT n'est pas encore systématique. Elle doit être accrue et intervenir dès l'émergence des projets (premiers tracés de piste). Celle-ci permet à la fois une bonne réalisation des travaux et une meilleure cohabitation des activités lors de la saison estivale. Créer du lien entre les différents acteurs que ce soit par des contacts sur le terrain lors de la saison estivale ou lors de réunions de début et de fin de saison.

CDESI

La Commission départementale des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature (CDESI) créée en 2013 par le Département de la Savoie, vise à favoriser la concertation entre les acteurs des activités et sports de pleine nature et limiter les conflits d'usages. La SEA y est consultée en cas d'interaction avec l'activité pastorale.

Les périodes d'inter-saisons peuvent être plus difficiles pour les deux activités. L'activité VTT n'est plus cadrée à cette période (remontées mécaniques fermées, bikepatrols ayant terminé leurs contrats) et même si la fréquentation des pistes VTT est plus faible, les troupeaux sont toujours présents (sur les alpages ou plus bas sur les montagnettes). Le manque de signalétique et d'information, le manque de vigilance des pratiquants et des agriculteurs, peut entrainer des comportements à risque (passage au milieu des parcs par exemple). Communiquer auprès des pratiquants VTT même en dehors de la saison estivale. Développer et maintenir des pratiques facilitant le multi-usage.

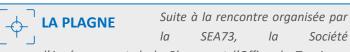
## L'ACTIVITÉ VTT À ASSISTANCE ELECTRIQUE (VTTAE)

Les acteurs du tourisme et du pastoralisme rencontrés ne voient pour l'instant pas d'impacts directs du développement du VTT à assistance électrique. Cette activité utilise essentiellement des pistes 4x4. Mais un travail important de la part des acteurs du tourisme est nécessaire pour canaliser les flux, mettre en place la signalétique et la communication associées et adéquates.

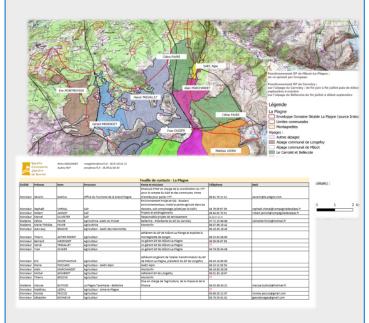
### **UNE FORMATION À DESTINATION DES BIKEPATROL?**

Les bikepatrols ont un rôle essentiel pour la bonne cohabitation entre les activités. En effet, ils sont sur le terrain durant toute la saison estivale et en lien direct avec les alpagistes et les pratiquants. Ils peuvent donc faire le lien entre ces deux «mondes ». La SEA a proposé à l'office du tourisme des Saisies, d'intervenir lors de la formation des bikepatrols, organisée par l'Institut de Formation du Vélo, qui a lieu sur cette station du Beaufortain. L'objectif de cette intervention serait de sensibiliser les patrouilleurs à la question pastorale : éléments de fonctionnement d'un alpage, apprentissage de la pose et dépose de clôtures, échanges sur les problématiques de cohabitation entre les deux activités et bonnes pratiques à adopter.





d'Aménagement de la Plagne et l'Office du Tourisme, ont souhaité disposer d'une carte de localisation des alpages et d'une feuille contact pour identifier les personnes à contacter sur chaque espace pastoral (un Groupement Pastoral composé de 3 troupeaux pâture sur la station) et dans les interlocuteurs ski et VTT. Ces documents ont aussi été transmis aux éleveurs.



# LA ROSIÈRE En 2015, DSR a fait réaliser un

diagnostic agricole par un stagiaire pour aller à la rencontre des agriculteurs, connaître leur situation et leurs besoins vis-à-vis de DSR. Ce travail a permis à DSR de mieux connaître les alpagistes du territoire. Cette connaissance est utile pour les travaux et est à réactualiser régulièrement.

# LA ROSIÈRE Depuis plusieurs années, Domaine

Skiable de la Rosière récupère une partie du fumier de la fumière du Chatelard pour la révégétalisation des pistes de ski. Le transport jusqu'au front de neige est assuré par les membres adhérents de la fumière. Suite aux différents échanges de l'hiver 2018-2019, DSR s'est engagé auprès des agriculteurs à aller récupérer le fumier directement à la fumière du Chatelard, prendre en charge ce transport et prendre tout le fumier mis à disposition par les agriculteurs chaque année dans la limite de la taille actuelle de la fumière.

## FOCUS: COMMUNICATION ET SENSIBILISATION



L'ensemble des gestionnaires d'activités ski et VTT s'accordent sur le fait que la communication et la sensibilisation auprès des pratiquants d'activités de pleine nature est trop faible. Les acteurs du tourisme manquent de supports de communication et de sensibilisation sur le pastoralisme de leur territoire, les bons gestes à avoir en alpage et lors d'une rencontre avec des chiens de protection. Ces supports pourraient être fixes (ex : panneaux), mobiles (ex : bornes mobiles pour signaler la présence de chiens de protection) ou dématérialisés (ex : film de sensibilisation aux bonnes conduites, messages sur les radios locales ...).

Certains acteurs rencontrés estiment qu'il serait aussi bien de sensibiliser les alpagistes aux activités touristiques (fonctionnement, comportements des touristes...).

Quelques initiatives existent. Ce projet a été l'occasion d'initier avec Valmorel une action pilote sur cette thématique (cf ci-après).



### **LA PLAGNE**

La question de la sensibilisation du grand public aux chiens de protection a occupé une grande part des échanges lors de la réunion organisée par la SEA entre la Société d'Aménagement de La Plagne, la commune de Champagny en Vanoise et les alpagistes transhumants. Suite à ces échanges les différents acteurs ont contacté Radio La Plagne. Une vidéo a été réalisée avec Nicolas PECCOZ, éleveur transhumant sur l'alpage de Tougne, elle a été diffusée



sur les réseaux sociaux. Des interventions radios ont aussi été réalisées en matinée durant l'été.

### **VALMOREL: UN TERRITOIRE TEST**

Le Département de la Savoie accompagne la SEA pour travailler sur la communication pastorale en domaine skiable avec un territoire test sur 2019-2020 : Valmorel. L'objectif de ce projet est de tester, en partenariat avec les acteurs locaux, des outils et actions de communication pour favoriser une utilisation apaisée des espaces pastoraux.

## 1. La création d'un panneau « chantier de traite »

Lieu de convergence des promeneurs, le chantier de traite est un lieu où les bergers sont souvent sollicités alors qu'ils ne sont pas toujours disponibles. L'objectif de ce panneau est de donner les premières informations concernant le pastoralisme local et le chantier de traite. Un premier panneau a été réalisé et testé lors de l'été



2019 sur le GP des Avanchers. En 2020, ce panneau sera amélioré et l'objectif final est de disposer d'un panneau type et modifiable à proposer aux alpagistes savoyards.

## 2. La création d'une boite à outils de communication

Etudier la faisabilité et le coût de création et de diffusion de messages sur les médias digitaux et audios (films à diffuser sur les réseaux sociaux, messages audios pour les radios). Elaborer des supports de sensibilisation à l'alpage et de recommandations sous format papier et numérique.

### 3. La formation du personnel d'accueil

Organiser une journée de formation/ sensibilisation à destination du personnel d'accueil de l'office du tourisme et de la station de ski, en partenariat avec les alpagistes, pour sensibiliser au pastoralisme général et local.

## FOCUS: ÉVÈNEMENTIEL



### **ORGANISATION DES ÉVÈNEMENTS**

Sur les territoires rencontrés, les organisateurs d'évènements et les alpagistes semblent réussir à s'organiser lors des évènements pour que les deux activités co-existent. Mais un manque de communication semble persister dans quelques cas où les organisateurs ne sont pas en contact régulier avec les alpagistes, c'est notamment le cas pour les offices du tourisme ou certaines associations qui entretiennent parfois peu de lien avec les agriculteurs du territoire. Il est donc important de créer ce lien entre les acteurs du tourisme local et les alpagistes (connaître les interlocuteurs à contacter, et connaître le pastoralisme local et le métier).

### **SENSIBILISATION DES PARTICIPANTS**

De manière plus large, certains alpagistes font régulièrement remonter à la SEA des **comportements inap- propriés** des sportifs (tags, dérangement nocturne des troupeaux, déjections sur les herbages et les machines à traire ...) lors de certains évènements. Il semble donc important de **sensibiliser les participants à ces évènements en amont.** Des initiatives des acteurs du pastoralisme sont en cours pour fournir des
messages appropriés. De plus, la SEA peut se positionner comme relai entre alpagistes et organisateur
pour construire localement des solutions pour éviter ces désagréments.

VAL D'ISÈRE

La commune,
avec l'appui de la
SEA73, a réalisé un travail de fond de
rédaction de conventions de location tri-partites
prenant en compte les différentes activités (ski,
VTT et agriculture). Ce travail a notamment
permis de créer du lien entre les acteurs du
territoire.

VALMOREL

Dans le cadre des financements du Plan Pastoral Territorial de Tarentaise, la communauté de communes de la Vallée d'Aigueblanche a financé l'achat de passages canadiens sur son territoire. Ces derniers ont été installés par le Domaine Skiable de Valmorel. Cependant, la mise en place de ces passages ayant été faite dans la précipitation, ils se détériorent rapidement avec le passage des véhicules lourds non prévus lors de la conception.



## FOCUS: COMPENSATIONS ENVIRONNEMENTALES

Lors de la réalisation de travaux ski ou VTT, la prise en compte des impacts sur les milieux est réglementaire et systématique. A contrario, l'étude des impacts agricoles ne l'est pas, sauf exception, et les maîtres d'ouvrage ont le choix d'y prêter attention ou non. Ainsi, les enjeux environnementaux sont très souvent prioritaires sur les enjeux agricoles. Il arrive régulièrement que la mise en œuvre de ces compensations environnementales soit proposée sur des espaces pastoraux et soit assertie de mesures de gestion à mettre en œuvre par les alpagistes. Une meilleure anticipation, une manière différente d'instruire ces compensations et une meilleure connaissance du territoire devraient permettre d'identifier des zones de compensation pour que demain environnement et agriculture n'entrent pas en concurrence.

## **ANALYSES ET PERSPECTIVES**



### **GOUVERNANCE**

Les rencontres effectuées ont aussi montré que le point central pour favoriser la concertation sur les territoires est une **gouvernance structurée.** Des jeux d'acteurs complexes et flous peuvent être un réel frein à la concertation et à la co-construction (l'information est perdue, les actions ne sont pas entreprises, ...).

L'identification des acteurs et de leurs fonctions « qui fait quoi ? » est une information primordiale que ce soit dans les communes, les intercommunalités, les domaines skiables, les structures du tourisme ou les structures collectives agricoles. Elle permet d'enclencher un dialogue efficace et constructif.

### LA PRISE EN COMPTE DE L'ACTIVITÉ PASTORALE EN AMONT DES PROJETS...

Actuellement, les domaines skiables et territoires VTT n'engagent pas systématiquement de réunions de concertation avec les acteurs de l'activité pastorale. Lorsque les domaines skiables organisent des réunions en fin de saison d'hiver avec les alpagistes, la tendance est à une information simple sur les travaux à venir les mois suivant : à ce moment-là les échanges consistent en un calage des calendriers pour permettre la réalisation des travaux et limiter le dérangement de l'activité pastorale. Des synergies peuvent alors être trouvées à la marge mais dans un cadre très contraint (localisation et calendrier), limitant les chances de succès.

Certains domaines skiables voient ces réunions comme une contrainte supplémentaire s'ajoutant aux procédures réglementaires.

Pour systématiser la concertation, favoriser la co-construction et engager des synergies, une anticipation et une communication auprès des alpagistes au démarrage des projets est primordiale. Au-delà des échanges informels avec les alpagistes, deux axes sont à privilégier :

## 1. LA MISE EN PLACE DE RÉUNIONS ANNUELLES SYTÉMATIQUES

Les réunions annuelles sont des temps forts permettant de :

- mieux connaitre les autres acteurs, leurs activités, leurs fonctionnements, leurs contraintes et leurs besoins,
- échanger sur les attentes de chacun, les projets, les solutions de vie commune à respecter,
- évoquer les aménagements prévus : à long terme (Projet Pluriannuel d'Investissement) , à moyen terme (projets prévus sur les 2-3 années suivantes) et à court terme (projets sur l'année en cours),
- soulever les dysfonctionnements au plus tôt et anticiper les conflits potentiels,
- laisser le temps aux alpagistes de réagir aux projets qui leur sont proposés.



PERSPECTIVES Rencontres avec les DS non réalisées lors de la première tranche et programmation éventuelle de réunions de concertation avec les alpagistes, tranche Accompagnements locaux au cas par cas.

### 2. LA CRÉATION D'OBSERVATOIRES AGRO-PASTORAUX

CONNAÎTRE, ANTICIPER ET PRÉSERVER

Sur le même modèle que les observatoires environnementaux, un observatoire agro-pastoral permettrait de faire état et localiser :

- les surfaces exploitées par les alpagistes,
- les aménagements en place,
- la gestion pastorale,
- les zones à enjeux pour les alpagistes,
- les contacts alpagistes par secteurs,
- les besoins d'améliorations pastorales,
- etc.



Ils constituent un outil essentiel pour une meilleure prise en compte de l'activité pastorale en amont des projets.

La mise en place de ces observatoires pastoraux contribuerait, au même titre que les observatoires environnementaux, à la prise en compte de l'activité pastorale pour les études réglementaires (études d'impact, études préalable à la mise en place de mesures compensatoires agricoles collectives, ...).

Les gestionnaires de DS rencontrés ne semblent pas fermés à cette proposition (Val Cenis, Méribel, La Rosière, La Plagne, Valmorel ...).

2<sup>ème</sup> tranche

PERSPECTIVES Tester la mise en place d'un ou deux observatoires agro-pastoraux :

- la réalisation d'un état des lieux initial
- l'actualisation annuelle ou bisannuelle des données
- l'apport d'un regard pastoral avec la participation aux comités de pilotages

Cette première phase de travail a permis de tisser des liens entre acteurs du ski, du VTT et éleveurs. Les premiers constats présentés dans ce document ouvrent de nombreuses pistes de travail. Ces dernières ont été partagées avec les référents DSF qui ont confirmé la volonté d'avancer ensemble sur cette thématique.

La deuxième phase du travail consistera en la poursuite et la consolidation du travail engagé, l'initiation de concertation sur les territoires non rencontrés et le développement du réseautage entre territoires sur des thématiques partagées.

CONCLUSION

